

DEPARTEMENT
DU RHONEDE LA COMMUNE D'YZERON
Séance du 28 Novembre 2024

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL 15	EN EXERCICE 11	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION 9

DATE DE LA CONVOCATION : 22 Novembre 2024

L'an deux mil vingt quatre et le vingt huit novembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie, sous la présidence de Madame NELIAS Agnès, Maire.

Etaient présents : Agnès NELIAS - Yves BELTRAN - Christian RULLIAT - Virginie BLUM - Jocelyne DAVIRON RADIX - Fabrice FOURDIN - Guy LHOPITAL

Etaient excusés/absents : Olivier AIGLON (pouvoir à Agnès NELIAS) - Fanny CHABRAN (pouvoir à Fabrice FOURDIN) - Pierre DURAND - Valérie DEJOUR

Secrétaire de séance : Virginie BLUM

Date de convocation : 22 Novembre 2024

D/2024-098

Objet de la délibération : Modification de la composition des commissions

Madame la Maire rappelle que conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, le Conseil Municipal, peut former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil.

La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Le Maire est Président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

L'élection de ses membres est en principe, au scrutin secret, sauf si le Conseil Municipal en décide autrement, à l'unanimité.

Aussi, par délibération du 15 juin 2020, du 5 mai 2021, du 30 mars 2023, du 26 janvier 2024, puis du 10 septembre 2024, le Conseil Municipal a procédé à la création des commissions municipales suivantes :

- Commission « Vivre ensemble »,
- Commission « Dynamiser Yzeron et son territoire »,
- Commission « Pour un aménagement sans dénaturer »,
- Commission « Etre moteur de la transition écologique »,
- Commission « Fonctionnement collégial, transparent, participatif et inclusif »,
- Commission « Voirie et bâtiments »,
- Commission « Finances »

A la suite de la démission de Monsieur CAFFIER, il convient de revoir la composition des commissions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Par 09 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,

DECIDE de ne pas procéder au scrutin secret, après appel à candidatures, et de procéder à l'élection à main levée en conformité avec les dispositions du CGCT, article L 2121-21,

FIXE les commissions municipales ci-dessous, et **DESIGNE** comme suit les membres qui les constituent (les ajouts sont en italique) :

Intitulé de la commission	Membres désignés
Commission « Finances »	NELIAS Agnès, BELTRAN Yves, FOURDIN Fabrice, RULLIAT Christian, DEJOUR Valérie, AIGLON Olivier, CHABRAN Fanny, LHOPITAL Guy, BLUM Virginie
Commission : « Voirie et bâtiments »	NELIAS Agnès, Yves BELTRAN, Olivier AIGLON, Guy LHOPITAL
Commission : « Vivre ensemble »	NELIAS Agnès, FOURDIN Fabrice, RULLIAT Christian, CHABRAN Fanny, BLUM Virginie, FOURDIN Fabrice
Commission : « Dynamiser Yzeron et son territoire »	NELIAS Agnès, FOURDIN Fabrice, DEJOUR Valérie, RULLIAT Christian, AIGLON Olivier, CHABRAN Fanny, DAVIRON RADIX Jocelyne
Commission : « Pour un aménagement sans dénaturer »	NELIAS Agnès, DURAND Pierre, DEJOUR Valérie, RULLIAT Christian, FOURDIN Fabrice, AIGLON Olivier, BELTRAN Yves, BLUM Virginie, LHOPITAL Guy
Commission : « Etre moteur de la transition écologique »	NELIAS Agnès, AIGLON Olivier, DURAND Pierre, BELTRAN Yves, BLUM Virginie, LHOPITAL Guy, FOURDIN Fabrice
Commission : « Fonctionnement collégial, transparent, participatif et inclusif »	NELIAS Agnès, AIGLON Olivier, BELTRAN Yves, DURAND Pierre, BLUM Virginie

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Virginie BLUM Secrétaire		Agnès NELIAS Madame la Maire	
-----------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le : - 2 DEC. 2024
Publication ou notification du : - 2 DEC. 2024
Publication site internet le : - 2 DEC. 2024
Affichage liste des délibérations le : - 2 DEC. 2024